

## Présentation

Ce numéro des *Cahiers de linguistique française* rassemble les textes des communications présentées au Vème Colloque de pragmatique de Genève<sup>1</sup> (1-3 avril 1993), qui réunissait, sur le thème "Modèles pragmatiques du lexique : connexion, contexte et inférence", des chercheurs d'horizons théoriques et scientifiques différents (pragmatique, analyse du discours, syntaxe et sémantique formelles, informatique, intelligence artificielle, philosophie analytique).

La dimension lexicale du langage, manifestation évidente des connaissances "naïves" qu'une langue donne sur elle-même - une langue, c'est un répertoire de "mots", répertoire dont le support non-problématique est le dictionnaire - ne se laisse pour autant saisir de façon simple ou univoque ni d'un point de vue linguistique (pragmatique, sémantique, syntaxique), ni d'un point de vue contraint par différents types de considérations techniques (traduction assistée par ordinateur, T.A.O ; communication homme - machine, C.H.M ; lexique informatique). En revanche, cette dimension constitue assurément un "bon objet" sur lequel on pouvait espérer voir converger ces différentes approches.

Pour jouer avec les mots, "lexique et pragmatique" peut s'entendre au moins de deux façons. D'une part comme "la pragmatique qui est dans les mots" - c'est là qu'elle a, historiquement, débuté, et trouvé de bons arguments (les verbes délocutifs de Benveniste ou les performatifs d'Austin ; les analyses de *mais* par Ducrot, etc) ; et d'autre part comme "le lexique dans la pragmatique", ou "le lexique vu sous un angle pragmatique" ; ce dernier point de vue, n'ayant pour lui l'argument de l'ancienneté, nous a semblé avoir celui de la nouveauté, et justifier l'organisation de cette rencontre et cette publication.

De ce point de vue, c'est au lexique dans son ensemble que l'on peut s'intéresser, et non plus à un sous-ensemble de mots grammaticaux encodant des opérations pragmatiques ; les problèmes posés au lexique, dans ses aspects syntaxiques, morphologiques et sémantiques (idiomes, emplois flous, métaphores) ne sauraient être adéquatement traités hors de leur dimension pragmatique (Moeschler), opinion sur laquelle semble s'être dégagé un certain consensus. Corollairement, la question de la référence réapparaît comme question pragmatique par excellence ; elle se trouve problématisée de différents points de vue. En relation avec un traitement informatique du langage, elle concerne aussi bien les contraintes sur les propriétés du lexique qu'impose son traitement automatique appliqué au domaine de la C.H.M. (Pierrel, Gaïffe & Romary), les contraintes liées à la représentation informatique des connaissances associées aux unités lexicales (Kayser), que celles, enfin, dont la traduction assistée par

<sup>1</sup> Colloque organisé grâce au soutien du FNSRS (subside no 12-35400-92) et de l'Université de Genève (Commission administrative et Faculté des Lettres). Que ces institutions en soient ici remerciées.

ordinateur doit tenir compte dans le type de représentation lexicale qu'elle se donne (Wehrli).

La question de la référence est, par ailleurs, envisagée sous plusieurs autres angles : en relation avec l'initialisation dont elle ne peut pas ne pas faire l'objet (Tyvaert) ; en lien, d'autre part, avec différents cas de labilité référentielle, comme l'identité volatile<sup>2</sup> des référents évolutifs (Charolles & Schnedeker), ou l'identification au travers de changements d'état par les divers types de prédicats de phase et de modificateurs (Reboul) ; en lien, enfin, avec les modes de lexicalisation du typage sémantique (coercion et / ou polymorphisme) (Godard & Jayez).

D'un autre côté, cela ne saurait dispenser de renouveler les hypothèses et de prolonger les observations relatives aux différents types de déterminations pragmatiques, énonciatives et discursives associées aux unités lexicales. Ainsi, la mise en relation des propriétés énonciatives de celles-ci et de leurs propriétés syntaxiques et morphologiques, envisagées dans un cadre générativiste, conduit à remettre en cause la conception du lexique généralement admise dans ce cadre (Rubattel). La description d'unités lexicales particulières à vocation pragmatique, d'autre part, est abordée d'un premier point de vue sous l'angle des relations, de relative motivation, que l'on peut établir entre la composition morpho-sémantique de certains connecteurs reformulateurs et leur fonctionnement discursif (Rossari). D'un second point de vue, sous l'angle de la mise en séquence, la marque de connexion complexe fait l'objet d'une approche procédurale visant à rendre compte, de manière générale, de son fonctionnement pragmatique (Luscher). Par ailleurs, joignant les problématiques de la référence et de l'indexicalité, un travail s'intéresse à la description des propriétés sémantico-pragmatiques de l'adverbial déictique *ici* (Kleiber).

Enfin, on peut interroger les limites de pertinence des unités linguistiques, à partir du principe que l'étude de la communication dans ses conditions naturelles implique, notamment, la prise en compte et la description d'interactions complexes avec différents types de gestes (de Fornel).

Qu'il nous soit permis de remercier ici l'ensemble des personnes ayant rendu possibles l'organisation du Colloque et la publication de ses Actes, les intervenants et auteurs pour leurs contributions, et tout particulièrement Eva Capitaio pour son soutien logistique, Colette Isoz pour le suivi administratif et la gestion des Cahiers, et Marcel Burger pour sa collaboration à la réalisation de ce numéro.

A. Auchlin & J. Moeschler

<sup>2</sup> "Prenez un poulet bien vif..."